

Rapport public Parcoursup session 2023

Institut Supérieur Saint-Denis - CFA Aktéap - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut Supérieur Saint-Denis - CFA Aktéap - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	15	51	9

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de compétences pour suivre les évolutions des technologies et des usages informatiques, en français et en anglais

Disposer de compétences relationnelles pour la mise en œuvre de solutions techniques en relation avec les besoins d'entreprises clientes

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences pour le travail en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Ce BTS s'adresse aux étudiants qui s'intéressent aux applications informatiques et aux réseaux.

Il est découpé en quatre semestres.

Durant le premier semestre, les étudiants suivent tous les cours des matières générales et les bases de l'informatique (Programmation/Base de données/Réseaux/Système/Matériel). S'ajoute à cela un enseignement en Cybersécurité des services informatiques.

A partir du deuxième semestre, les étudiants suivent les cours de matières générales et les cours d'informatique : 4h30 de tronc commun et 4 heures de spécialité (SISR*) avec toujours le module de Cybersécurité

*SISR Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux : Administrer des réseaux et gérer des parcs informatiques

En 2ème année : 7 heures de spécialité et 2 heures de tronc commun informatique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux du BTS SIO n'a pas souhaité avoir recours au traitement algorithmique des candidatures. Composée d'enseignants de la section et de l'adjointe de direction, elle a donc procédé à une analyse manuelle de chaque dossier.

En référence aux attendus nationaux de la formation (S'intéresser aux secteurs des applications informatiques et des réseaux, Disposer de compétences pour suivre les évolutions technologiques informatiques), la commission a décidé de privilégier les formations d'origine techniques telles que le Bac STI2D, le Bac STMG (option SIG notamment), ou encore les Bacs pro Systèmes Numériques. Pour autant, les candidatures issues de Terminales générales (toutes spécialités) ont été étudiées avec soin ainsi que les dossiers des étudiants en réorientation.

La commission a accordé une importance toute particulière à la lecture des projets de formation. Ceux-ci devaient démontrer d'une appétence pour l'informatique et le numérique.

Cette année la commission a intégré dans ses critères les résultats aux enseignements de spécialités.

Pour chaque candidat retenu, la commission a vérifié l'adéquation entre le projet de formation et les débouchés proposés suite au BTS SIO. Placé « en recherche de contrat », le candidat doit alors se mettre en recherche d'une structure d'accueil, condition indispensable à son entrée en formation.

A ce jour, la promotion est composée de candidats issus de baccalauréats professionnels, technologiques et/ou généraux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Afin de répondre aux attendus nationaux, la commission d'examen préconise d'avoir suivi une formation technologique ou professionnelle en lien

avec les applications informatiques et réseaux ou une formation générale.

Une appétance à évoluer dans des environnements informatiques, numériques et digitalisés doit être mise en avant notamment dans le projet de

formation. Un attrait fort pour évolutions technologiques informatiques et le travail en équipe est vivement recommandé.

Le projet de formation doit être réfléchi et rédigé afin de montrer la cohérence du projet professionnel du candidat avec la formation demandée.

Une attention particulière est accordée à sa lecture par la commission. Un attrait pour l'apprentissage doit y être explicité. Des expériences professionnelles éventuelles dans le secteur de l'informatique (stages, jobs d'été...) ou des réalisations personnelles dans ce domaine sont à mettre en avant : elles seront valorisées par la commission.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	bulletins scolaires de Première et de Terminale	notes et appréciations, assiduité	notes et appréciations, assiduité	Important
	Épreuves anticipées	Notes obtenues	Notes obtenues	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	fiche "Avenir"	avis des professeurs et du chef d'établissement	avis des professeurs et du chef d'établissement	Important
Savoir-être	Implication au sein de l'Établissement		Notification sur fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé démontrant la pertinence du choix de l'apprentissage pour effectuer la formation	Projet de formation motivé démontrant la pertinence du choix de l'apprentissage pour effectuer la formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences professionnelles	Stages, jobs d'été, formation antérieure par alternance ou tout autre élément permettant de montrer qu'une expérience professionnelle existe.	Stages, jobs d'été, formation antérieure par alternance ou tout autre élément permettant de montrer qu'une expérience professionnelle existe.	Complémentaire

Signature :

ISABELLE BEAUVILLARD,

Proviseur de l'établissement Institut Supérieur Saint-Denis - CFA Aktéap